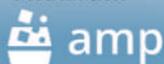


#### Rédaction

Walter Agosti

#### Distribution



#### Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti

info@visionpresse.be

Avenue Albert 1<sup>er</sup> 1A – 1342 Limelette

#### Graphisme & impression :

AZ Print sa

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be

www.azprint.be



## Edito

Walter AGOSTI  
Administrateur délégué  
walter@visionpresse.be



### La fin des paris sportifs en librairie ? Non ! Nous avons une proposition crédible.

Je me souviens de ce temps de négociation ardue pour autoriser les paris sportifs en librairie. J'étais encore président de Prodipresse, seule fédération à batailler pour avoir cette nouvelle diversification dans nos commerces. J'étais seul et j'avais face à moi des opérateurs virulents qui combattaient mes arguments, bien sûr par intérêt pour leur secteur. Un jour je fus invité en inter cabinet et j'ai défendu avec conviction que nous avons besoin de nouveaux revenus pour compenser la chute et la perte des ventes de la presse quotidienne. Et miracle, je fus entendu et compris.

Ce que personne n'avait imaginé, c'est comment le terme librairie allait être dévoyé faute d'une définition. En quelques années, des centaines de fausses librairies ont été créées. Il s'en est suivi un désordre que le législateur, avec le concours de la Commission des jeux, a tant bien que mal essayé de corriger.

Nous en sommes arrivés à un point tel que le législateur imagine désormais interdire les paris sportifs en librairie pour sortir du borbier !

Nous avons cependant une proposition pour en sortir sans arriver à l'interdiction des paris sportifs en librairie. Voir en page 4.

Walter Agosti



## Distrishop

GÉREZ VOTRE POINT DE VENTE DU BOUT DES DOIGTS  
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE VERSION DE DISTRISHOP

Distrishop est aujourd'hui une solution flexible qui vous offre le choix entre une solution complète qui regroupe le logiciel, le matériel et le support technique, ou la possibilité d'installer notre logiciel sur votre matériel.

Pour plus d'informations : 02/525 16 66 - distrishop@ampnet.be



## Brèves

### NICKEL – À retenir

- 1<sup>er</sup> dépôt à l'ouverture du compte : maximum 250 € pour une durée de 10 jours.
- 2<sup>e</sup> dépôt après les 10 jours : maximum 950 € pour une durée de 30 jours.



À noter qu'il n'y a pas de limite de somme pour un transfert de compte du client vers son compte Nickel.

Retrait : maximum 1000 € par semaine.

### Tondeur livres accueille 4 nouvelles maisons d'édition

- ANTHEMIS
- LEGITECH
- LEA UITGEVERIJ
- LA PROVINCE DE LIEGE



### News dans le monde de la presse

- Fin de parution : FREEWAY (dépôt de bilan de l'éditeur)
- Nouveau : CUISINE DE A à Z
- Nouveau : Plaquette TINTIN les coulisses
- Nouveau : Hors-série pour les 90 ans du Journal de Mickey
- Nouveau : ZEBRE magazine de santé
- Nouvelle formule : FEMME ACTUELLE



### News des paris sportifs

- INFO DERBY LADBROKES : La nouvelle ligne téléphonique du retail Care est disponible 7 jours sur 7 de 08h à 20h. Pour vos questions d'assistance vous pouvez joindre le 02/ 376.29.09 – Le pari 543+ est de retour – fiche info disponible sur l'Academy Ladbrokes
- INFO BINGOAL : Le ticket temporaire est de retour. Les joueurs peuvent préparer leurs jeux à l'avance et le valider dans le point de vente. [www.tickettemporaire.be](http://www.tickettemporaire.be)
- Le Conseil d'Etat a décidé de poser une question préjudicielle à la Cour constitutionnelle pour déterminer la légalité de représentants du ministre en charge de la Loterie Nationale au sein de la Commission des jeux de hasard.
- Alors qu'ils sont autorisés depuis 2010 en Belgique, les casinos en ligne restent pour le moment interdits en France. Cela pourrait être autorisé en 2025 afin de percevoir des taxes sur les mises afin de réduire la dette publique.

### Loterie Nationale – Vos heures d'ouvertures pendant les fêtes

Si vous adapter vos horaires pendant les fêtes, vous pouvez adapter ceux-ci directement sur LONET dans « heures d'ouvertures spéciales ».



**BOOSTE TES VENTES**

**AVEC LE TERMINAL LE PLUS AVANTAGEUX DU MARCHÉ !**

**EURO 24**

**Ladbrokes.be**

✉ [PATRICK.VANGOMPEL@ENTAINGROUP.COM](mailto:PATRICK.VANGOMPEL@ENTAINGROUP.COM)

☎ 0479.84.05.07



## Semaine de l'éducation aux médias

Le Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias organise la deuxième édition de la Semaine de l'éducation aux médias dans les écoles et les lieux relevant du secteur de la Jeunesse, du 16 au 24 novembre 2024, en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un ensemble d'activités et d'animations, entièrement gratuites, a été concocté pour l'occasion afin de permettre aux jeunes de mieux appréhender l'univers des médias, de la presse et du numérique : <https://semaine-education-media.be/>

## Loterie Nationale – Important changement en 2025

La Loterie nationale annonce des changements dans les conditions générales, les règles de commission et la charte de qualité – Voici quelques extraits – le texte complet est disponible sur Lonet.

- **Mystery Shopping -18**

Les infractions à l'interdiction de vente des jeux de loterie aux mineurs (-18) entraîneront à nouveau l'application de sanctions financières. Un montant minimum et maximum est également introduit, respectivement de 60 euros et 1 000 euros.

- **Adaptation des conditions Ambassify**

Les points de vente ayant une page Facebook professionnelle doivent y mentionner leur adresse et avoir au moins 50 followers.



## Tabac – Encore des usines clandestines

Les services de la douane et de la police locale de Berlare-Zele ont démantelé une fabrique de cigarettes illégale à Zele (province de Flandre orientale, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bruxelles), a indiqué le SPF Finances ce 23 octobre. Il s'agit du 11<sup>e</sup> site de contrefaçon de cigarettes mis à l'arrêt en 2024 par les autorités. La 3<sup>e</sup> en une semaine !

## News du monde du tabac

- ROYAUME-UNI : confirmation de l'interdiction de la Puff
- ETATS-UNIS : BAT lance un sachet de nicotine synthétique
- LUXEMBOURG : Le prix du paquet de 20 cigarettes le moins cher 5.20 € passera à 5.25 € en 2025
- ESPAGNE : bientôt fin des puffs et introduction des paquets neutres



DEVENEZ PARTENAIRE

**B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER  
**100% BELGE**

CONTACTEZ-NOUS POUR UNE VISITE SANS OBLIGATION  
Offre pour les seuls licenciés. Autorisé uniquement par www.bingoal.be



02/736.99.55



info@bingoal.be



@bingoal.be



# Les libraires-presse, un réseau responsable qui se veut partenaire avec le législateur.

En 2010, le législateur a décidé d'autoriser les librairies à engager des paris à titre d'activité complémentaire. Le législateur souhaitait ainsi permettre aux libraires de compenser la diminution des chiffres de la vente de la presse imprimée à la suite de la progression des médias numériques.

Le souci c'est que le législateur n'avait pas une définition de ce qu'était une librairie et il s'est basé sur un texte repris dans la loi sur les heures d'ouvertures qui disait que « un magasin de journaux devait prouver qu'au moins 50 % du chiffre d'affaires provenait de la vente de presse, tabac et produits de la Loterie Nationale ».

Il s'en est suivi une prolifération de fausses libraires, dommageable pour le secteur.

Depuis, le secteur des paris ne cesse d'être vilipendé (à l'exception des jeux de la Loterie Nationale) et de nombreuses lois, plus contraignantes, ont modifié le texte d'origine en essayant tant bien que mal de réguler le marché et en tentant d'anéantir les fausses libraires.

Ce n'est pas encore chose faite (loin de là) et la Commission des jeux de hasard peine à contrôler et à sanctionner les contrevenants.

**Mais voilà qu'une note de travail du projet d'un accord pour un nouveau gouvernement solutionne le problème radicalement : la Loi interdirait la prise de paris dans les magasins de journaux !**

Après la chute de la vente de presse, la hausse des accises et la perte de rémunération sur la vente du tabac, on annonce la perte de nouveaux revenus avec la suppression des paris sportifs ! On voudrait la mort des dernières libraires que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Nous sommes encore un peu moins de 1500 Libraires-presse en Belgique. Nous étions plus de 4000 en 2005 !

**Nous adressons dès lors ce message au formateur et aux partis de la future coalition**

Pour réguler le marché, il faut une définition claire ce que c'est une Libraire-presse. C'est la définition que nous vous avons transmise fin 2023, et que vous avez retenue pour une déduction fiscale majorée des frais de port. Le fait de l'avoir retenue est déjà une reconnaissance de la définition.

En voici la définition :

« Librairie/ presse » c'est-à-dire une unité d'établissement qui propose une offre de presse de minimum **200 titres** différents de quotidiens (obligatoire), hebdomadaires et mensuels avec une date de publication actuelle et dont le chiffre d'affaires en presse est de minimum **25.000 €**. L'espace réservé à l'exposition de la presse et aux groupes de produits suivants : « Livre – papeterie – carterie – produits tabac et accessoires – cigarettes électroniques et produits dérivés à base de nicotine – espace jeux Loterie Nationale et paris sportifs » par rapport à la superficie du magasin, **est de minimum 50 %**.

Par cette définition vous éliminez toutes les fausses libraires ainsi que les magasins d'alimentation, night shop, et autres magasins atypiques.

Allons plus loin pour responsabiliser le Libraire-presse : il devra avoir signé **la charte B18**, le label des commerces responsables qui ne vendent pas de produits soumis à une limite d'âges aux personnes n'ayant pas l'âge requis (site web [www.b18.be](http://www.b18.be)).

Nous souhaitons ajouter cette obligation dans la proposition de notre définition.

Durant la période Covid **vous nous avez déclaré magasin essentiel**, en 2013 et une nouvelle fois en 2017 vous nous avez, via une résolution parlementaire votée à l'unanimité, déclarés **jouer un rôle précieux dans le tissu économique et social en jouant un rôle important dans le pluralisme de la presse**.

**Vous avez maintenant l'occasion de créer un réel réseau de vente responsable à qui vous pourriez confier la vente de produits légaux soumis à un contrôle de l'âge tel que les paris sportifs, les jeux de la Loterie Nationale ou encore l'alcool et la vente du tabac. Vous auriez ainsi un réseau responsable de 1500 points de vente en Belgique, partenaire avec le législateur pour les produits soumis à un contrôle de l'âge.**

Merci de revoir votre note en ce sens et nous restons bien entendu à votre disposition

Les libraires qui se battent pour survivre

Walter Agosti

